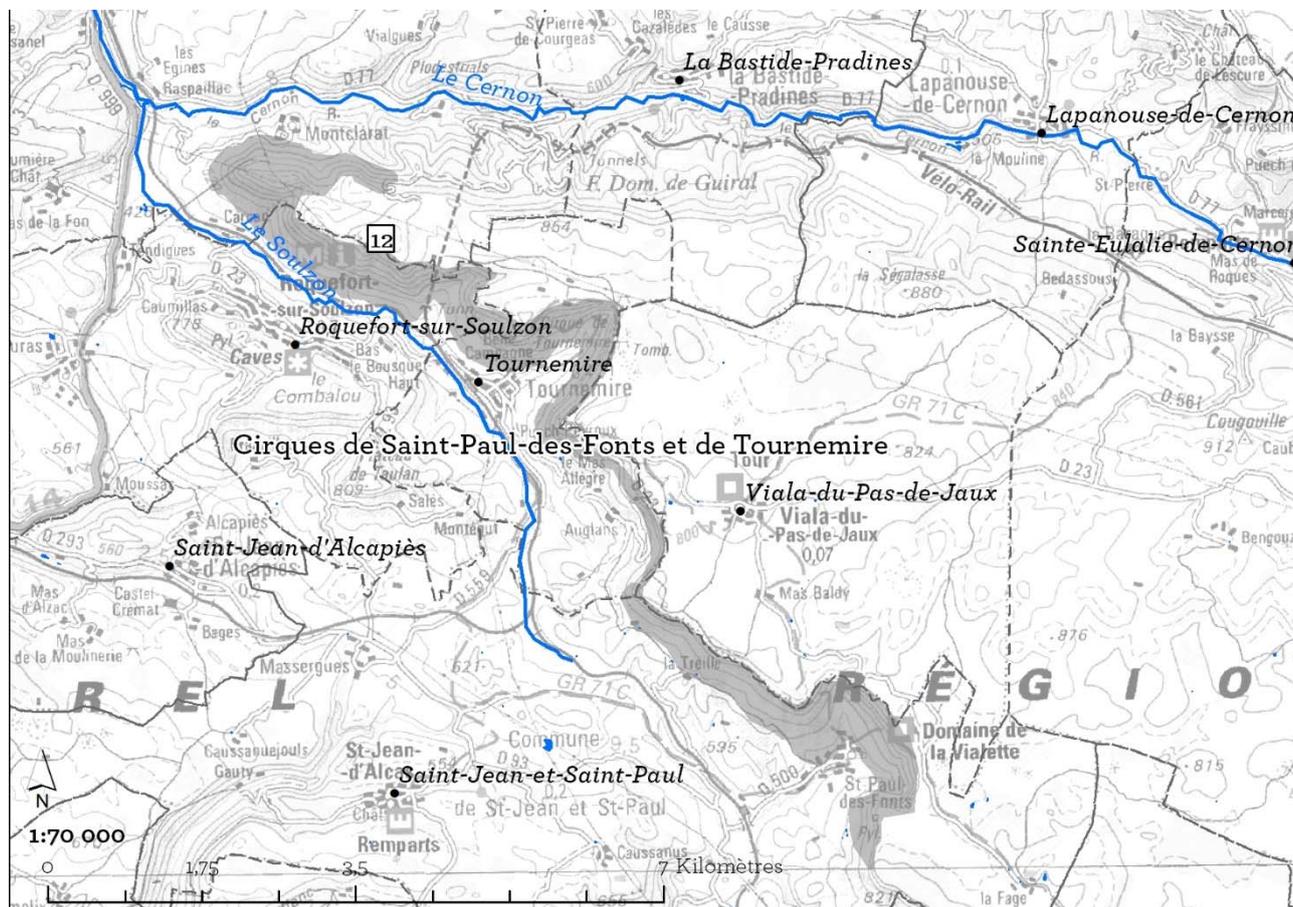


**FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA
2000
FR7300862
Cirques de Tournemire et de Saint-Paul-des-
Fonts**

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Natura-2000.2414-.html>



Site FR7300862
ZSC : 04/05/2007
Département : Aveyron
Surface du site : 676 ha

Description du site

Ce site Natura 2000 regroupe les deux Cirques de Tournemire et de Saint-Paul-des-Fonts. Ces corniches du Causse du Larzac permettent d'observer une flore variée grâce à la grande diversité des paysages depuis les vallées jusqu'aux parois rocheuses.

Les cirques sont formés d'un réseau karstique, avec parois calcaires, corniches et grottes. La végétation qui les constitue est composée de pelouses sèches, de végétation des falaises et de taillis de chênes pubescents. On y trouve des espèces rares et endémiques des causses.

Le plateau du Larzac est une formation calcaire et dolomitique au relief karstique, résultat de l'érosion chimique des roches calcaires par l'eau. Cette circulation d'eau au sein du calcaire a donné naissance à un réseau complexe formé de cavités et de galeries souterraines, de grottes et d'avens. Le karst est un énorme réservoir, qui peut stocker de l'eau en profondeur ou l'évacuer par des résurgences. Ce phénomène est notamment observable à de nombreux endroits des cirques, également parsemés de plusieurs cavités.

La cassure avec la bordure du plateau est brutale ; le paysage est marqué par un étagement des activités agricoles depuis la vallée jusqu'au plateau : cultures et prairies dans la vallée, forêts sur les pentes (chênes pubescents, pins sylvestres), parcours sur le causse.

Les cirques sont difficiles d'accès et peu de chemins les traversent ; les falaises sont souvent infranchissables et les versants abrupts et instables.

Les végétaux qui s'implantent sur les falaises doivent supporter des conditions extrêmes (sécheresse, écarts de température journaliers et saisonniers). Pour exploiter les moindres miettes de terre, les racines s'accrochent sur les replats des falaises ou bien s'abritent dans les fissures. Les différents habitats naturels sont fortement imbriqués, ce qui rend difficile une représentation cartographique précise. Ces mélanges complexes d'habitats qui couvrent par endroit seulement quelques mètres carrés, sont caractéristiques des cirques, soumis à des conditions de sols et de microclimats très localisés.

Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	5110	99,09	Moyen	Destruction directe, aménagement
Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	5130	30,16	Moyen	Piétinement, abandon des pratiques agricoles, embroussaillage
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210	54,07	Moyen	Abandon des pratiques agricoles, embroussaillage
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	6220	0,87	Moyen	abandon des pratiques agricoles, embroussaillage
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	104,44	Moyen	Destruction directe, aménagement
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	6,76	Moyen	Fréquentation, dérangement

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Éléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Rhinolophus hipposideros	1303		Moyen	Destruction de gîtes, aménagements, dérangement

Rhinolophus ferrumequinum	1304		Moyen	Destruction de gîtes, aménagements, dérangement
Rhinolophus euryale	1305		Moyen	Destruction de gîtes, aménagements, dérangement
Myotis blythii	1307		Moyen	Destruction de gîtes, aménagements, dérangement
Barbastella barbastellus	1308		Moyen	Destruction de gîtes, aménagements, dérangement
Miniopterus schreibersii	1310		Moyen	Destruction de gîtes, aménagements, dérangement
Myotis emarginatus	1321		Moyen	Destruction de gîtes, aménagements, dérangement
Myotis myotis	1324		Moyen	Destruction de gîtes, aménagements, dérangement

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Chauves-souris	Favoriser la conservation des populations	Informer les propriétaires, limiter la fréquentation, protéger les sites utilisés, éviter le dérangement, aménager les sites favorables
Landes et pelouses	Conserver les habitats	Favoriser l'agriculture (refends de parcelles), gérer par le pastoralisme
Formations rocheuses	Conserver les habitats	Limiter le piétinement ; limiter les aménagements et les pratiques hors sentiers

Pour en savoir plus :

Contact :

Laure JACOB, chargée de mission milieux naturels, faune, flore,

Parc naturel régional des Grands Causses

71 Bd de l'Ayrolle, BP. 50126 – 12101 MILLAU cedex

Tél. 05 65 61 35 50

Sources d'information :

Site du MTES: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : www.aveyron.gouv.fr

Site de l'opérateur : www.parc-grands-causses.fr